RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION DE DEUX ATELIERS PAR MARIE HOUILLEZ LE SAMEDI 29 MARS 2025 DANS LES BIBLIOTHEQUES OUEST ET EST

DÉCISION N° DM-24-444

EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la Semaine petite enfance 2025,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier musical chanté de Marie Houillez, domiciliée au 9 bis avenue Roland Garros – 77 270 VILLEPARISIS,

D É C I D E

DE SIGNER avec Marie Houillez, domiciliée au 9 bis avenue Roland Garros – 77 270 VILLEPARISIS, un contrat de prestation de service pour l'animation de deux ateliers musical chanté, le samedi 29 mars 2025 à 11h à la Bibliothèque Ouest et à 16h30 à la Bibliothèque Est, dont le coût est fixé à quatre cent trente euros (430 €) les deux ateliers ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241223-lmc1H12572H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024
Date de Publication : 23/12/2024